

BUREAU METROPOLITAIN
SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Madame Clémentine CAILLETEAU-CRUCY est désignée secrétaire de séance

- | | | |
|-----------------------|-----|---|
| M. GROUARD | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau métropolitain du 21 novembre 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| Mme LUBET | n°2 | Attractivité du Territoire - Le Festival du Vinaigre d'Orléans 2024 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Les Amis du Vinaigre d'Orléans" - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. CHOUIN | n°3 | Habitat Logement - Programme Local de l'Habitat - Convention d'attribution de subvention passée avec l'association Compagnons bâtisseurs - Approbation d'un avenant n° 1.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. SCHLESINGER | n°4 | Habitat-logement - Programmation 2024 de réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux – Attributions de subventions - Approbation de conventions de cofinancement à passer avec les SA HLM 3F Centre-Val de Loire et CDC Habitat social.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN |

- M. SCHLESINGER** n°5 Habitat-logement - Délégation des aides à la pierre - Programmation locative sociale 2024 des logements - Octroi d'agréments au titre des aides à la pierre - Attribution de subventions et conventions de cofinancement - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE MARCEAU VILLARET
- M. SCHLESINGER** n°6 Habitat-logement – Délégation des aides à la pierre– Programmation 2024 - Attributions de subventions au titre de la rénovation énergétique des logements sociaux - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. MARTIN** n°7 Finances - SEM Les Résidences de l'Orléanais - Construction de 22 logements individuels locatifs sociaux dont 5 en financement ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) situés ZAC du Champ Prieur, rue Rosa Parks à Semoy - Garantie d'un emprunt de 4 179 094 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. MARTIN** n°8 Finances - SA HLM 3F Centre Val de Loire - Construction de 5 logements individuels locatifs sociaux situés avenue Jacqueline Auriol à Saran - Garantie d'un emprunt de 1 171 539 € à hauteur de 50% - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN
- M. MARTIN** n°9 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 6 logements individuels locatifs sociaux situés rue de la Valinière à Semoy - Garantie d'un emprunt de 1 300 025 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. MARTIN** n°10 Finances - SA HLM France Loire - Construction de 5 logements individuels locatifs sociaux situés 64 avenue Gallouedec à Semoy - Garantie d'un emprunt de 1 332 956 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

M. MARTIN

n°11 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 8 logements individuels locatifs sociaux situés rue du Croc à Chécy - Garantie d'un emprunt de 1 880 832 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. LAVIALLE

n°12 Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, la commune d'Orléans et le C.C.A.S d'Orléans. Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme RASTOUL

n°13 Relations Humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE